

Désignation des bénéficiaires

Convention Collective Nationale du Bricolage

Retour du document : AG2R DB – TSA 50031 – 33688 Mérignac Cedex

À compléter impérativement par le salarié (en lettres majuscules, de manière lisible et sans rature)

Entreprise adhérente

Raison sociale : _____
N° SIRET : _____

Adresse de l'entreprise : _____
Code postal : _____
Commune : _____

Salarié

Monsieur Madame

Nom d'usage : _____
Prénom(s) : _____
Nom de naissance : _____
Date de naissance : _____
Numéro de Sécurité sociale : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Commune : _____

Téléphone domicile : _____
Téléphone portable : _____
Courriel : _____
Date d'embauche : _____
Catégorie de salariés : Non Cadre
Salaire brut annuel : _____ €
Situation de famille : _____
Nombre d'enfants à charge : _____

Désignation

En cas de décès, le capital sera versé, à défaut de désignation de bénéficiaire :

– au conjoint survivant non séparé de corps judiciairement ou au partenaire du participant lié par un pacte civil de solidarité (PACS) valablement conclu ;

et en vigueur à la date de l'événement ;

– à défaut par parts égales entre eux aux enfants légitimes, naturels reconnus, adoptifs, recueillis, vivants ou nés viables moins de 300 jours après le décès du participant si ce dernier est le parent légitime ;

- à défaut par parts égales entre eux aux parents du participant et, en cas de décès de l'un d'eux, au survivant pour la totalité ;
- à défaut aux grands-parents du participant par parts égales ;
- à défaut aux héritiers du participant à proportion de leurs parts héréditaires.

Si la clause de bénéficiaire des Conditions Générales du contrat ne vous convient pas, veuillez compléter la désignation :

Nom et Prénom du ou des bénéficiaires	Date de naissance	Adresse	Quote-part en %*
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

* Le total doit être égal à 100 %. Par défaut, le capital sera versé aux bénéficiaires par parts égales.

Je, soussigné(e) _____ certifie exactes et sincères toutes les informations mentionnées sur la présente désignation de bénéficiaires. Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information afférente au contrat de prévoyance de la Convention Collective Nationale du Bricolage. Conformément à l'article L. 932-7 du code de la Sécurité sociale, toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle entraîne la nullité du (ou des) contrat(s) d'assurance.

Signature du salarié
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à : _____
Date : _____

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre de AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte anti-blanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant.

Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres de AG2R LA MONDIALE et le cas échéant à ses sous-traitants et ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées.

Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France, 92599 Levallois-Perret Cedex ou par courriel à informatique.libertes@ag2rmondiale.fr

Nous apportons la plus grande attention à vos données personnelles, néanmoins si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rmondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>

AG2R Prévoyance – Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale – Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R – 14/16 boulevard Maiesherbes 75008 PARIS – SIREN 333 232 270.